

Commission des Finances, de la Comptabilité, du
Budget et du Sport du

PARLEMENT

DE LA

COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2010-2011

29 SEPTEMBRE 2010

COMPTE RENDU INTÉGRAL

SÉANCE DU MERCREDI 29 SEPTEMBRE 2010

TABLE DES MATIÈRES

| | | |
|----------|---|-----------|
| 1 | Ordre des travaux | 3 |
| 2 | Interpellation de Mme Françoise Schepmans à M. André Antoine, vice-président et ministre du Budget, des Finances et des Sports, intitulée « synergies entre la Communauté française et la Cocof pour le projet de centre de formation des élites sportives » (Article 73 du règlement) | 3 |
| 3 | Question orale (Article 78 du règlement) | 7 |
| 3.1 | Question de M. Philippe Dodrimont à M. André Antoine, vice-président et ministre du Budget, des Finances et des Sports, intitulée « Couverture médiatique de nos sportifs » . . . | 7 |
| 4 | Ordre des travaux | 10 |
| 5 | Questions orales (Article 78 du règlement) | 10 |
| 5.1 | Question de M. Benoît Langendries à M. André Antoine, vice-président et ministre du Budget, des Finances et des Sports, intitulée « JO de la Jeunesse 2010 à Singapour : bilan des athlètes belges » | 10 |
| 5.2 | Question de Mme Anne-Catherine Goffinet à M. André Antoine, vice-président et ministre du Budget, des Finances et des Sports, intitulée « Sport pour les personnes porteuses d'un handicap en Communauté française | 11 |
| 5.3 | Question de M. Benoît Langendries à M. André Antoine, vice-président et ministre du Budget, des Finances et des Sports, intitulée « Communauté française et candidature conjointe de la Belgique pour l'organisation du Mondial 2018 – État des lieux » | 13 |
| 5.4 | Question de M. Pierre Migisha à M. André Antoine, vice-président et ministre du Budget, des Finances et des Sports, intitulée « État des lieux – Opération 'Été sports' » | 14 |

Présidence de M. Miller, président.

– L'heure des questions et interpellations commence à 14 h 05.

M. le président. - Mesdames, messieurs, la séance est ouverte.

1 Ordre des travaux

M. le président. – L'interpellation de M. Hervé Jamar à M. André Antoine, vice-président et ministre du Budget, des Finances et des Sports, relative à la « saga du centre sportif de haut niveau », est reportée.

L'interpellation de M. Maxime Prévot à M. André Antoine, vice-président et ministre du Budget, des Finances et des Sports, relative au « futur centre pour élites sportives en Communauté française », est reportée.

La question de M. Maxime Prévot à M. André Antoine, vice-président et ministre du Budget, des Finances et des Sports, relative à la « création d'une salle indoor d'athlétisme en Communauté française », est reportée.

La question de M. Maxime Prévot à M. André Antoine, vice-président et ministre du Budget, des Finances et des Sports, relative aux « travaux de rénovation de la patinoire de Jambes », est reportée.

2 Interpellation de Mme Françoise Schepmans à M. André Antoine, vice-président et ministre du Budget, des Finances et des Sports, intitulée « synergies entre la Communauté française et la Cocof pour le projet de centre de formation des élites sportives » (Article 73 du règlement)

Mme Françoise Schepmans (MR). – En mai dernier, monsieur le ministre, vous avez annoncé que la désignation du site qui accueillera le centre de formation des élites sportives de la Communauté française devrait intervenir au plus tard à la fin de l'année. Je rappelle les propos que vous avez tenus à cette occasion : « L'endroit m'importe peu pourvu que ce soit le plus rapidement possible. J'ai toujours dit que le plus important était de poser la première pierre ». Nous sommes, nous aussi, impatients et nous aimerions connaître vos plans et votre calendrier concernant la réalisation de ce projet. Où en est le processus devant aboutir à l'ouverture prochaine du centre et comment les

fédérations ont-elle réagi au cahier des charges ? Bien entendu, chacun plaide pour sa ville. Mon collègue Hervé Jamar s'est ainsi engagé en faveur de Liège ; il a le sentiment que cette ville part favorite, mais d'autres ont dû rendre des dossiers en bonne et due forme. Comptez-vous mettre sur pied un jury pour désigner ce lieu d'implantation ? Si jury il y a, comment sera-t-il composé ? Il importe, à ce stade, de donner des réponses concrètes.

Je me réjouis – j'espère que ce n'est pas à tort – que nous puissions bientôt voir le bout du tunnel pour ce dossier qui a connu un certain nombre de rebondissements depuis la législature précédente. Je voudrais néanmoins revenir sur la question des synergies possibles entre la Cocof et la Communauté française.

En effet, interrogé sur le rôle que pourrait jouer Bruxelles dans ce projet, votre homologue des Sports à la Cocof, M. Emir Kir, avait indiqué, en novembre dernier : « Si l'idée de construction d'un centre de haut niveau francophone est retenue, j'impliquerai bien évidemment la Commission communautaire française en mobilisant toute son expertise en termes de cadastre des infrastructures existant en Région de Bruxelles-Capitale ». Or, aujourd'hui, il semble que le scénario francophone soit le seul crédible en lice et que les provinces de Liège et du Brabant wallon seraient fortement mobilisées en faveur de leur projet.

Je souhaiterais donc savoir, monsieur le ministre, si votre cabinet et votre administration ont été approchés par leurs homologues de la Cocof et, le cas échéant, quelles suites ont été réservées à cette offre d'expertise en termes de cadastre. Des sites sont-ils susceptibles de présenter un intérêt pour le futur centre, en ce compris en termes de réduction des dépenses pour la Communauté française ?

Avez-vous reçu un dossier de candidature porté par la Cocof, en collaboration avec les universités, les écoles supérieures et les centres de recherche médicale bruxellois ?

M. le président. – La parole est à M. Langendries.

M. Benoît Langendries (cdH). – L'interpellation de ma collègue m'offre l'occasion d'interroger à nouveau le ministre sur le projet de centre de formation des élites sportives. Je n'ai jamais émis le souhait que ce centre soit situé en Brabant wallon, encore que des candidatures valables pourraient être présentées.

Monsieur le ministre, pourriez-vous faire le point sur la situation ? Une série de dates ont été annoncées à différentes occasions, notamment en

réponse à des questions posées par mes collègues en commission, mais il existe probablement un décalage dans le temps par rapport aux souhaits exprimés. Je rappelle l'importance accordée par tous les partis à ce dossier à propos duquel il faut éviter une attitude trop localiste. Ainsi que vous l'avez déclaré, monsieur le ministre, vous devez d'être au-dessus de la mêlée. L'endroit importe peu, seul le résultat compte. J'attends donc de mes collègues parlementaires qu'ils renoncent à cette logique qui se réduit à poser la question de la localisation à Liège, à Namur, à Charleroi... J'ajouterais, à titre de boutade, que je n'ai personnellement jamais évoqué le cas de Tubize en dépit de l'existence des infrastructures de l'Union belge.

Monsieur le ministre, vous avez présenté un calendrier relatif au cahier des charges. Un jury a-t-il déjà été constitué à ce sujet? Sa composition est-elle nationale ou internationale? Votre objectif est-il toujours de recevoir les candidatures pour la fin de cette année?

M. André Antoine, vice-président et ministre du Budget, des Finances et des Sports. – Je souhaite nuancer les propos de Mme Schepmans qui a indiqué que je suivais les pas de mon prédécesseur. Si M. Daerden avait fait le choix de quatre centres, nous avons retenu l'option d'un seul. Vu les moyens dont nous disposons et les trajectoires de financement dont nous avons abondamment parlé ces derniers jours, je considère qu'un seul centre suffit et même que l'idéal aurait été un seul centre au niveau national, à l'instar du modèle français. Mais si le sport s'accommode des frontières linguistiques en termes de pratique sportive, c'est malheureusement plus difficile sur le plan de la politique sportive. Je m'en étais ouvert, à l'invitation de Jacques Borlée, au ministre flamand, M. Muyters et au COIB. Sans doute aurions-nous dû créer un centre de haut niveau pour négociateurs afin d'aboutir à un accord! Ma préférence n'étant pas partagée, force est d'oublier l'option du centre national.

Reste alors un centre unique pour la Communauté française.

Qu'avons-nous fait ces derniers mois? Nous avons répondu aux multiples questions par rapport à des villes candidates. Ainsi, Mme Defraigne s'est clairement positionnée pour Liège, Mme Pécriaux, pour Charleroi, d'autres, n'osant explicitement l'annoncer, laissaient deviner la ville de leur choix...

Plus sérieusement, nous avons consulté d'abord toutes les fédérations. L'investissement étant très important – de l'ordre de 60 à 70 millions d'euros – nous l'avons hiérarchisé afin qu'il

soit compatible avec les moyens budgétaires. Cet investissement considérable reposera soit sur un partenariat public-privé, soit sur un financement alternatif.

Sur la base du travail précieux de l'administration des Sports de la Communauté française, dirigée par M. René Hamaide, les fédérations concernées ont désigné neuf disciplines prioritaires : l'escrime, le judo, l'athlétisme, la natation, le basket, la gymnastique, le rugby, le tennis et le tennis de table.

Nous n'allons pas reconstruire un village des sports au complet, comme le défend Mme Colicis dans son projet pour Charleroi. Un tel centre ne coûterait pas moins de 200 000 millions. Il serait de surcroît installé sur un site pollué, nécessitant un coûteux travail d'assainissement. Tout cela prendrait trop de temps et risquerait d'hypothéquer le projet.

Après avoir concerté les fédérations, privilégié des disciplines, rédigé une approche budgétaire, nous avons consulté deux bureaux d'architecture afin d'esquisser l'approche architecturale.

J'ai ensuite réuni à plusieurs reprises à mon cabinet les bureaux d'architecture concernés, l'administration des Sports, l'administration de l'Infrastructure des sports de la Communauté française, ainsi qu'Infrasport Wallonie, dont j'ai la tutelle sous cette administration et qui compte une vingtaine d'agents spécialisés dans les infrastructures sportives. En Communauté française, le service Infrastructures est malheureusement davantage culturel et scolaire que sportif. Nous avons travaillé sur ce dossier afin de définir le cahier des charges. Il est aujourd'hui virtuellement finalisé puisque je le soumettrai au gouvernement dès la semaine prochaine. Je dois en parler avec prudence puisqu'il n'a pas encore été adopté par tous mes collègues.

Que contient ce cahier des charges? Des critères d'analyse, notamment la qualité du site. Le terrain est-il constructible? Dans quel délai pourrait-il l'être? C'est un critère important puisque mon objectif est de poser la première pierre durant cette législature.

D'autres critères sont déterminants : le coût du terrain ou les surcoûts qu'il pourrait engendrer ; les critères de mobilité et d'accessibilité ; les critères d'attractivité, c'est-à-dire les partenariats public-privé (PPP) que nous pourrions nouer et qui faciliteraient une partie du financement.

Les critères de structuration sont également importants : quel est l'environnement? Un milieu urbain est préférable. La proximité d'une univer-

sité est souhaitable, non pas pour que tous les athlètes deviennent universitaires, comme le disait Mme Péciaux, mais pour qu'ils bénéficient d'un environnement de spécialistes universitaires en médecine, en psychologie du sport, en préparation physique... Nous avons à présent besoin des meilleurs préparateurs. Autour de la famille Borlée et des athlètes de Barcelone, nous avons par exemple constitué une équipe d'accompagnement sous la responsabilité du professeur Franco de l'UCL et d'un professeur de l'ULB.

Ajoutez à cela des critères énergétiques, patrimoniaux, environnementaux, etc. Il importe surtout de savoir de quel appui le projet en question pourra bénéficier. Autrement dit, des ressources financières locales sont-elles disponibles ? Par exemple, la province de Brabant wallon s'est déjà manifestée en indiquant qu'elle était prête à investir plusieurs millions d'euros dans la réalisation du projet. Liège, forte de sa tradition sportive, s'est également manifestée, par l'entremise de son bourgmestre et de son recteur qui se sont présentés à mon cabinet.

Dernier élément et non des moindres, il faudra disposer d'une superficie de minimum dix hectares pour organiser les différentes infrastructures et en faire un endroit de grande qualité, tout à fait adapté aux activités de ces sportifs de haut niveau. J'ai eu l'occasion d'en parler avec MM. Maingain et Cerexhe, ce samedi, lors du « Trophée commune sportive » à Woluwe-Saint-Lambert. La difficulté pour Bruxelles est de disposer d'une telle superficie. Mis à part le site extraordinairement convoité de Schaerbeek Formation, je ne crois pas que l'on puisse y trouver un tel terrain. De surcroît, le prix du terrain est bien plus élevé à Bruxelles que dans d'autres régions.

Tels sont les éléments qui devront participer à notre décision.

La Cocof ne s'est pas manifestée mais elle sera bien sûr saisie du dossier. Notre collègue Emir Kir pourrait déposer un projet, coaliser plusieurs communes bruxelloises ou, plus simplement, le cofinancer. Cela dit, vu les difficultés financières actuelles, je ne suis pas certain que les francophones de Bruxelles en aient les moyens. La Communauté française est déjà intervenue à hauteur de 12,5 millions d'euros dans son budget et de 850 000 euros dans l'accord du non-marchand. N'y voyez aucun mépris, c'est un constat budgétaire. La Cocof sera bien sûr associée, le moment venu, comme cela a été le cas pour Infrasport en Région wallonne.

Au lendemain de la décision du gouvernement, qui sera prise au plus tard la semaine prochaine, en fonction des réunions inter-cabinets,

commencera une période de consultation de deux mois. Elle permettra aux communes d'exprimer leur position de principe. Sont-elles intéressées ? Répondent-elles aux paramètres repris dans le cahier des charges ? Ont-elles des moyens financiers ou, tout au moins, des terrains disponibles ?

Nous devons ensuite attendre l'avis d'un jury, national et international, et en débattre au gouvernement. Avec un cahier des charges prêt avant la mi-octobre, nous devrions pouvoir clôturer le dossier pour la fin de l'année.

Selon moi, les candidatures ne seront pas légion : la ville de Mons ne semble pas être intéressée ; la ville de Charleroi devrait revoir radicalement son dossier, car elle a suivi une toute autre voie et reste candidate à la construction d'un stade de football ; la ville de Namur est candidate, mais le site de Jambes ne permet pas de libérer les dix hectares nécessaires ; à Liège, le Sart-Tilman dispose desdits terrains et il pourrait bénéficier d'un soutien provincial, voire de la ville ; enfin, Louvain-la Neuve possède le centre sportif le plus fréquenté de la Communauté française et bénéficie de sa proximité avec Bruxelles. Sous réserve d'une candidature de Bruxelles, que vous pourriez favoriser, nous aurons donc à départager trois, voire quatre candidatures tout au plus. À moins que Tubize ne vienne battre ses concurrents sur le fil, monsieur Langendries...

Le dossier est donc sur les rails et nous sommes dans les délais prévus. Mais l'investissement est de taille, puisqu'il s'agit de septante millions d'euros, et la procédure sera longue : études de terrain, réalisation des plans, obtention des permis, études d'incidence, traitement des recours éventuels. Je serais heureux de pouvoir poser la première pierre de ce centre au cours de la présente législature... et mon successeur aura probablement l'immense plaisir de l'inaugurer.

En conclusion, nous sommes en présence d'un dossier très important. Nous avons besoin de ce centre pour offrir à nos athlètes de haut niveau la meilleure infrastructure et le meilleur encadrement, sachant que nous disposons d'un réservoir de plus de sept cents jeunes espoirs sportifs. Nous les avons d'ailleurs réunis à l'auditoire Mounier, à Woluwe-Saint-Lambert, samedi dernier. Tous sont susceptibles de participer bientôt aux plus hautes compétitions. J'espère que cette infrastructure sera prête dans cinq ans afin qu'ils puissent se préparer aux Jeux olympiques de 2016.

Je ne manquerai pas de répondre à vos questions lorsque nous disposerons du cahier des charges.

Mme Françoise Schepmans (MR) – Votre réponse me déçoit, monsieur le ministre. J'étais sûre que des contacts avaient été noués avec les autorités bruxelloises, dont la Cocof. Or vous m'apprenez qu'il n'en est rien ! Ce dossier, qui suscite un vif intérêt de la part du public et des sportifs, était déjà à l'étude sous la précédente législature. Il est temps de le concrétiser.

Le cahier des charges qui sera soumis au gouvernement a été établi par les services de la Communauté française en partenariat avec Infrasports Wallonie.

M. André Antoine, vice-président et ministre du Budget, des Finances et des Sports. – En effet, j'ai demandé son avis.

Mme Françoise Schepmans (MR) – Mais il existe un cadastre et une administration compétente à la Région bruxelloise. Pourquoi ne vous êtes-vous pas adressé à elle pour obtenir une information correcte sur les possibilités d'implantation de ce projet de Centre de formation des élites sportives ?

J'ai le sentiment que, dès le départ, Bruxelles, qui fait partie de la Communauté française, n'a pas été prise en considération dans ce projet. En janvier, j'ai interrogé à ce sujet le ministre Kir. Il a affirmé que des contacts avaient été établis entre son administration et ses homologues en Communauté française. Dans cette perspective, Bruxelles pourrait faire valoir son expertise acquise dans le cadastre des infrastructures existantes dans la Région de Bruxelles-Capitale et proposer sa candidature pour accueillir le centre. Cette réponse ferme m'avait rassurée.

Je suis d'autant plus déçue d'entendre que cette hypothèse ne se soit pas concrétisée. Il est vrai que la Cocof est dotée de très peu de moyens, mais elle est soutenue par la Région bruxelloise pour ses infrastructures sportives, généralement construites ou rénovées avec des fonds bruxellois. La précarité de la Cocof ne signifie pas un handicap irréversible dans le choix de Bruxelles pour l'implantation du centre sportif. On avait également évoqué la constitution d'un jury.

M. André Antoine, vice-président et ministre du Budget, des Finances et des Sports. – Peut-être ne me suis-je pas bien exprimé, mais rien n'est fait contre Bruxelles puisque toutes les communes bruxelloises recevront le cahier des charges.

Mme Françoise Schepmans (MR) – Au préalable il aurait été intéressant de nouer des contacts pour établir le cahier des charges, comme vous l'avez fait avec le gouvernement wallon.

M. André Antoine, vice-président et ministre du Budget, des Finances et des Sports. – Le service Infrasports n'a pas été consulté sur la partie cadastre. Il ne l'a été que pour son expertise en ingénierie et en architecture. Rien d'autre !

Mme Françoise Schepmans (MR) – Dans les avantages que vous avez cités pour Liège et Louvain, vous avez souligné la proximité d'un site universitaire. Il en est de même pour Bruxelles qui possède également d'autres atouts. Il ne faudrait pas l'oublier !

Certes, le prix des terrains est élevé à Bruxelles, mais il en existe encore beaucoup qui sont en friche et qu'on peut valoriser.

M. André Antoine, vice-président et ministre du Budget, des Finances et des Sports. – Des terrains de dix hectares ?

Mme Françoise Schepmans (MR). – Bien sûr. Il y en a.

M. André Antoine, vice-président et ministre du Budget, des Finances et des Sports. – Tant mieux !

Mme Françoise Schepmans (MR). – J'insiste pour que ce contact soit établi et que Bruxelles ne soit pas mise hors-jeu dès le départ.

M. André Antoine, vice-président et ministre du Budget, des Finances et des Sports. – Pour conclure, Bruxelles, sa région ou les francophones de Bruxelles peuvent sans aucun problème introduire un dossier. Ils seront traités de la même manière que les autres. Géographiquement, Bruxelles est même très bien située comme capitale de notre Communauté. Elle a les mêmes chances que Liège, Charleroi, Mons, Louvain-la-Neuve ou Namur.

Mme Françoise Schepmans (MR). – J'en prends acte.

M. Benoît Langendries (cdH). – Pour un projet de cette envergure, nous ne pouvons nous permettre d'aller trop vite. Nous savons que le ministre a la volonté de voir aboutir ce projet. En tant que parlementaires, nous devons donc tout faire pour le soutenir.

On a parlé de synergies et de mise en commun d'expertises. Le ministre a raison de vouloir impliquer les services d'Infrasport qui a l'avantage de bien connaître le sujet et d'avoir un gros volume de constructions de ce type à son actif. Je salue cette collaboration entre les différentes entités.

Reste à déterminer le type de financement : sera-t-il de type alternatif, passera-t-il par un partenariat public-privé ? J'imagine que les différentes options seront examinées.

Même si l'objectif d'un tel centre n'est pas la rentabilité à tout prix, il faudra veiller à en assurer tout de même un minimum.

Monsieur le président, je vous rappelle que j'ai introduit une demande que vous aviez cautionnée à l'époque et qu'il serait peut-être opportun d'inscrire à l'ordre du jour de notre commission. Il s'agit d'organiser une visite de l'Insep français pour les parlementaires et les services du ministre concernés. Cette visite pourrait nous être utile lors de l'étude de faisabilité du projet.

M. le président. – L'incident est clos.

3 Question orale (Article 78 du règlement)

3.1 Question de M. Philippe Dodrimont à M. André Antoine, vice-président et ministre du Budget, des Finances et des Sports, intitulée « Couverture médiatique de nos sportifs »

M. Philippe Dodrimont (MR). – Monsieur le ministre, quel bonheur pour vous d'être le ministre des Sports de la Communauté française après le printemps et l'été que nous avons vécus! Nous avons connu ensemble des moments historiques pour le sport communautaire avec des exploits sans précédents de la part de plusieurs de nos athlètes.

Vous nous avez parlé du réservoir de jeunes talents de notre Communauté qui fait de vous un homme comblé. Je vous remercie pour l'intérêt que vous portez à toutes les disciplines sportives. Je ne veux pas ici vous encenser, mais cela doit être souligné.

Cependant, si des dysfonctionnements apparaissent, si des lacunes sont constatées, si des erreurs sont commises, si des gens font preuve de manque de discernement, cela ne relève pas de votre responsabilité mais bien de celle de notre radiotélévision communautaire, la RTBF qui, tout en se proclamant chaîne du sport, ignore régulièrement et coupablement la médiatisation des brillants résultats de nos athlètes.

Faut-il rappeler les performances de Philippe Gilbert lors de La Vuelta? Que constatons-nous? Aucune diffusion sur la RTBF qui est une chaîne publique pour laquelle le citoyen paie alors que les chaînes flamandes étaient présentes. Le téléspectateur pouvait aussi se rabattre sur Eurosport, une chaîne payante!

Durant cet été, des exploits ont été accomplis

par deux de nos équipes nationales, en volley-ball et en basket-ball. Ces deux équipes ont réussi, de façon exceptionnelle, à arracher le droit de participer à l'Euro 2011. Ces exploits méritaient d'être soulignés. Notre équipe de basket-ball a disputé huit rencontres de très haut niveau, contre la Géorgie, la Bulgarie, la Pologne et le Portugal mais pas la moindre image de nos athlètes francophones n'a été diffusée!

Il en est de même pour l'équipe de volley-ball qui, si elle comporte moins d'athlètes francophones, reste une équipe nationale. Il y avait huit mille spectateurs à Anvers pour suivre leur match qualificatif à l'Euro 2011, mais nous n'avons pas eu droit à une seule minute de diffusion en direct par la RTBF. Je considère cette situation comme lamentable et je me demande si le « F » de RTBF signifie Football ou Formule 1!

Ces deux disciplines sont-elles les seules à compter pour les journalistes et pour les directeurs de programmes de cette chaîne? Cette attitude est regrettable.

Je voudrais également vous rappeler, comme je l'ai fait hier lors de la réunion consacrée au budget, la victoire en Coupe Davis de notre équipe de tennis contre l'Australie et sur son terrain. Cette victoire lui permettra de jouer dans la cour des grands où elle rencontrera l'Espagne. Ici aussi, pas une seule image, même en différé. Nous n'avons pu voir que la diffusion d'images prises par un spectateur à l'aide de son GSM, lors du gain de la balle de match par Steeve Darcis qui a permis à la Belgique de passer au tour suivant.

Cette attitude négligente envers nos athlètes m'étonne et me met en colère. Les médias publics ont la mission d'accompagner les sportifs dans leurs exploits, et de mettre en évidence le travail qu'ils fournissent pour eux-mêmes, pour leur discipline mais également pour la population qui, en ces temps moroses, a le droit de rêver aux côtés de ses champions. Quand une équipe de football, que ce soit le Standard ou une autre, a de bons résultats le week-end, cela a des répercussions positives sur la région d'origine de l'équipe dès le lundi matin. Il en va de même lorsque Philippe Gilbert franchit la ligne d'arrivée en tête. Il est agréable, pour ceux qui n'ont pas l'occasion de se déplacer vers les circuits d'arrivée et les terrains de sport, de suivre ces exploits dans les médias. Le rôle de la télévision est également de donner accès gratuitement au spectacle de ces disciplines sportives.

Je constate que vous essayez de contrer ce manque de visibilité du sport à la RTBF en lui donnant de nouveaux moyens pour réaliser ce qu'elle devrait faire en vertu de son contrat de

gestion. En effet, par une nouvelle convention de partenariat vous avez octroyé à notre chaîne publique un budget de 193 500 euros. Cette initiative est louable mais, je le répète, la couverture de ces événements ne fait-elle pas partie des missions de ce service public ? Je présume que ce financement complémentaire vise à valoriser les activités sportives en Communauté française. Pourriez-vous nous en dire plus sur cette convention de partenariat ? Que va t-elle apporter ? Consiste-t-elle à médiatiser d'autres disciplines sportives comme cela a été le cas récemment avec la promotion de Maxime Richard ? Ou sera t-elle réservée à couvrir des événements importants se déroulant en dehors de la Communauté ?

Lorsque je l'interroge, Mme Laanan invoque souvent l'autonomie éditoriale de la RTBF et les enveloppes budgétaires. Je le comprends mais qu'en est-il de la manière dont les dépenses sont gérées ? Le coût de la diffusion des Grands Prix de Formule 1 n'est-il pas trop élevé ? Je ne souhaite pas priver la population du plaisir de suivre ce sport qu'elle apprécie. Mais si la retransmission de ces Grands Prix doit se faire au détriment d'autres épreuves qui engagent les sportifs de notre Communauté, il faudra faire des choix. Pouvons-nous en savoir davantage sur cette convention ? Ne pourriez-vous recadrer les missions de service public de la RTBF ? En votre qualité de ministre des Sports, je suis certain que vous avez un rôle à jouer face au média le plus important de notre Communauté.

Avez-vous quelque idée de retransmission de manifestations dans lesquelles les sportifs francophones ont pris l'habitude de briller ? Je songe aux courses cyclistes, par exemple. J'aime ce sport auquel je suis aussi attaché en raison de la présence de Philippe Gilbert, qui est une grande vedette. Devrons-nous encore suivre le Tour de Lombardie à la VRT ? Qu'en est-il de Paris-Tours ? Les journalistes de la RTBF se rendront-ils à Melbourne pour assister au championnat du monde ou devront-ils renoncer à se déplacer parce que les billets d'avion seraient trop onéreux ? J'avoue que j'ai des craintes. Aurons-nous encore le droit de rêver aux exploits de certains des nôtres ? Notre petite Communauté vit vraiment des moments extraordinaires mais la médiatisation n'est hélas pas à la hauteur des prestations de ses sportifs.

M. André Antoine, vice-président et ministre du Budget, des Finances et des Sports. – Quel bonheur de recevoir des compliments d'un membre éminent de l'opposition, fin connaisseur de la politique sportive qui plus est. Cela prouve que nous pouvons nous retrouver sur des axes essentiels. J'espère que le compte rendu de cette séance sera

distribué dans toutes les boîtes aux lettres.

Sur le plan politique, nous éprouvons pour le moment de grandes difficultés à former un gouvernement fédéral. Par contre, la Belgique sportive se porte à merveille. Nous n'aurons pas souvent l'occasion de vivre des moments aussi intenses. En cyclisme, le chef de file de notre équipe nationale, Philippe Gilbert, est un Wallon, entouré d'équipiers flamands. Deux de nos pilotes, D'Ambrosio et Baguette, frappent aux portes de la Formule 1. L'un est déjà dans le baquet ; l'autre court pour le moment en Formule Indy aux États-Unis. Cela ne s'était plus produit depuis bien longtemps. Nos équipes de basket et de volley sont qualifiées pour la phase finale du championnat d'Europe. À Barcelone, nous avons obtenu des médailles en triple saut féminin et, grâce à la famille Borlée, en athlétisme. En hockey, nous avons décroché une médaille à Singapour. Notre équipe de volley féminin a décroché une médaille d'or à Singapour dans la catégorie « Jeunes ». Nous avons eu un champion européen en canoë-kayak en Espagne, Maxime Richard. Nous avons été champions d'Europe de balle-pelote à Valence. Notre équipe équestre, pour l'instant à Lexington, est particulièrement prometteuse. Clément Desalle, un jeune sportif de 21 ans soutenu par la Communauté française, s'est classé deuxième au Moto-cross des Nations. J'ajouterai encore Lola Mansour, médaille d'or en judo ; Thomas Niciforov, médaille d'argent ; Boris Vallée, médaille d'or en cyclisme. Et la liste n'est pas exhaustive.

Je crois que nous ne sommes pas suffisamment fiers de nos champions belges, singulièrement francophones ; 2010 est pour moi une année de référence sur le plan sportif. Et au-delà, les jeunes reprennent le flambeau. En football, comme nous n'obtenons pas les résultats espérés, nous avons le sentiment que la compétition sportive n'est pas très glorieuse pour la Communauté française et pour l'équipe de Belgique. Mais derrière cet arbre se cache une forêt, une moisson d'excellents résultats, de surcroît avec un grand nombre de jeunes. J'ai cité Singapour. J'ai aussi réuni pour la première fois ce samedi, à Woluwé, tous les espoirs sportifs, plus de 750 jeunes sélectionnés par les fédérations pour leurs performances et leurs promesses de résultats. Comme je le dis régulièrement, osons être ambitieux, retrouvons nos manches, faisons preuve d'efforts et d'endurance. Notre petite Communauté, qui compte un peu plus de quatre millions d'individus, peut faire beaucoup mieux. En rugby, par exemple, notre pays a fait des progrès considérables puisqu'il occupe la vingt-sixième place dans le classement mondial et sera peut-être qualifié pour la

Coupe du Monde. Votre question me permet de faire le point, et je vous en remercie.

Je voudrais qu'un jour on dise haut et fort combien notre sport francophone se porte bien, même si nous devons faire mieux, même si trop peu de jeunes font du sport, même si des progrès doivent encore être accomplis dans les écoles. Nous y travaillons, comme je l'ai indiqué à l'occasion des discussions budgétaires de cette semaine.

Mais vous avez raison, ces sports ne fonctionneraient pas si nous n'avions pas des élites qui deviennent des légendes. Pour cela, il faut des échos médiatiques qui nous permettent de nous familiariser avec leur visage, avec leur voix. Nous gardons tous en mémoire certaines expressions d'Eddy Merckx, de Karel Lismont et d'autres. Nous avons besoin de participer à leur reconnaissance. Il y va de leur propre émulation, de leur volonté de se dépasser, mais c'est aussi une manière d'attirer des partenaires privés pour financer ces disciplines.

Vous avez fait un constat extrêmement critique de la RTBF. M. Miller en a fait l'expérience avant moi, ce n'est pas la politique qui définit les programmes, ni les commentaires des journalistes ni les interviews. Et c'est heureux, sans quoi Mme Laanan ne serait pas ministre de l'Audiovisuel mais de l'information, et nous savons ce que cela signifie dans certains pays.

Je tiens à respecter la liberté de production de la RTBF qui fait de gros efforts. La production dédiée au sport compte pratiquement 1 400 heures par an, ce qui représente quatre heures de sport par jour. Je voudrais nuancer votre appréciation car l'équipe sportive de la RTBF, qui comprend moins de vingt personnes, réalise tout de même d'excellentes couvertures.

Nous ne sommes cependant pas totalement satisfaits. Je constate le réel manque de moyens pour les émissions sportives. Je ne veux certes pas m'immiscer dans la programmation mais comme vous, j'ai noté que certaines disciplines n'étaient pas couvertes. Il y a des champions qui passent totalement inaperçus alors qu'ils mériteraient, me semble-t-il, que l'on s'attarde sur leurs exploits. L'exemple le plus manifeste est Maxime Richard, considéré comme le digne successeur de Jean-Pierre Burny. Le sport féminin n'est pas suffisamment médiatisé. Or, si nous voulons susciter de nouvelles vocations, une véritable pratique sportive féminine, certaines disciplines devraient être médiatiquement reconnues et valorisées. Enfin, certaines épreuves ne sont pas suffisamment couvertes. Je pense notamment au Tour de la Région wallonne, au Grand Prix de Wallonie, évé-

nements qui permettraient de mettre à l'honneur le patrimoine architectural et naturel de la Région wallonne, comme c'est le cas pour les régions de France.

Il ne faut pas oublier les bénévoles. Nous n'en parlons pas assez alors qu'ils permettent la pratique sportive et l'entretien des infrastructures ; ils accompagnent les jeunes et se dévouent pour les former et les encadrer. Le plus bel exemple est ce magnifique reportage dédié aux responsables du Football Club Saint-Michel, club centenaire lié à l'école du même nom à Bruxelles. Ce reportage et bien d'autres, comme le portrait de Maxime Richard, le Tour de Wallonie, le Grand Prix de Wallonie ou encore des épreuves majeures dont les championnats d'Europe d'athlétisme, n'auraient pas été retransmis si nous n'avions pas passé cette convention. Cet accord porte sur 193 500 euros et couvrira toute la période de la législature. C'est un effort considérable. L'objectif est de permettre la réalisation de véritables reportages dans le *Week-end sportif* sur des sportifs ou des disciplines trop peu connues, dont le sport féminin, de valoriser l'action des bénévoles dans l'émission *Studio 1*. Je rappelle que le *Week-end sportif* et *Studio 1* sont les deux émissions phares de la RTBF dédiées au sport. À cela s'ajoutent des reportages en direct sur toute une série de manifestations dont les courses cyclistes précitées, les championnats d'Europe de Barcelone, les futurs championnats d'Helsinki en 2012 et de Zürich en 2014.

Voilà ce que nous avons obtenu de la RTBF pour le sport. Par ailleurs, le *Week-end sportif* affiche le panneau de l'Adeps indiquant que l'émission est financée par la Communauté française. Différents reportages y seront diffusés : sur Maxime Richard, sur notre champion de BMX Arnaud Dubois, sur la judoka Charline Van Snick, et d'autres.

Vous m'interrogez sur d'autres épreuves. Nous ne pourrions malheureusement pas couvrir le Tour de Lombardie. Par contre, la course Paris-Tours sera bel et bien couverte.

Ces moyens ne sont pas dédiés à l'acquisition de droits de transmission mais à la couverture technique de l'événement (hélicoptère, moto, déplacements, frais d'hôtel, etc.). La chaîne sportive de la RTBF fait tout ce qui est en son pouvoir – et je suis prêt à m'associer à cet effort – pour obtenir la couverture du championnat d'Europe de basket en 2011. Cela me paraît essentiel. J'ai le sentiment qu'à travers cette compétition, nous pourrions apporter un véritable soutien au basket qui, comme vous le soulignez à juste titre, connaît de beaux succès dans la partie francophone du pays depuis

de nombreuses années.

Cette convention est donc une grande première pour la Communauté française. Je prends note de votre appréciation positive mais également de votre volonté de fournir davantage d'efforts. À l'occasion du championnat du monde de Melbourne, nous sommes intervenus, dans le respect des organes statutaires de la RTBF, pour que celle-ci n'oublie pas cette épreuve importante. D'autant que nous avons peut-être l'opportunité de décrocher une médaille d'or. Soyons donc fiers de nos sportifs et fixons-nous des ambitions. Assurément, la Belgique sportive se porte beaucoup mieux que la Belgique politique.

M. Philippe Dodrिमont (MR). – J'entends vos justifications sur les efforts budgétaires complémentaires accordés à la RTBF. Si vous avez de la sorte pu sauver la retransmission du championnat du monde d'athlétisme, je vous félicite et vous remercie. Apprendre que Kevin Borlée est champion du monde d'athlétisme par une chaîne concurrente aurait été lamentable.

On n'aurait jamais imaginé voici quelques années la retransmission d'une rencontre de tennis de l'Open de Miami si nos sportives n'avaient pas brillé comme elles l'ont fait. Un choix opportun a été posé. Que l'on fasse de même pour les autres disciplines sportives.

Soyons opportunistes en accompagnant nos sportifs dans les épreuves où l'on pressent qu'ils vont briller. Faisons en sorte que les téléspectateurs puissent vibrer et rêver en assistant à leurs exploits. Nous avons vécu un moment incomparable mais ne gâchons pas la fête. Veillons à ce qu'un maximum de nos concitoyens puissent être associés à ces grands moments de sport qui font partie de la vie et y jouent un rôle essentiel. Nous devons permettre à chacun de vivre ce bonheur sportif qui sera peut-être éphémère. Même si nous disposons d'un réservoir important de valeurs sportives, il n'est pas dit que nous aurons encore l'occasion de profiter d'exploits au plus haut niveau. On sait en effet à quel point une carrière sportive peut être fragile.

4 Ordre des travaux

M. le président. – Les questions orales de M. Bea Diallo à M. André Antoine, vice-président et ministre du Budget, des Finances et des Sports, intitulées « Championnats d'Europe d'athlétisme et Jeux Olympiques de la jeunesse » et « Bilan Été sports et stages Adeps » sont transformées en questions écrites

La question orale de M. Benoît Langendries à M. André Antoine, vice-président et ministre du budget, des Finances et des Sports, intitulée « Bilan général de la présence belge aux Championnats d'Europe 2010 de Barcelone » est également transformée en question écrite.

5 Questions orales (Article 78 du règlement)

5.1 Question de M. Benoît Langendries à M. André Antoine, vice-président et ministre du Budget, des Finances et des Sports, intitulée « JO de la Jeunesse 2010 à Singapour : bilan des athlètes belges »

M. Benoît Langendries (cdH). – Quelles étaient les attentes de la Communauté française par rapport aux JO de la Jeunesse ? Comment ces jeunes athlètes ont-ils été sélectionnés ? Quelle est la proportion de francophones ? De quel encadrement ces jeunes sportifs prometteurs ont-ils pu bénéficier ? J'ai pris connaissance de votre volonté d'accroître le volume des contrats proposés aux jeunes sportifs de haut niveau. Quelle sera à cet effet votre marge de manœuvre dans les mois qui viennent ?

M. André Antoine, vice-président et ministre du Budget, des Finances et des Sports. – Les Jeux olympiques de la Jeunesse ont été organisés à l'initiative de Jacques Rogge, président du Comité international olympique. Il a souhaité organiser, en parallèle aux Jeux olympiques pour athlètes confirmés, des jeux pour la jeunesse. Lors d'une réunion de la présidence belge sur les sports, j'ai appelé à un Erasmus du sport pour les vingt-sept pays membres afin d'assurer un brassage plus important des jeunes au niveau sportif.

À Singapour, cinquante et un athlètes ont été sélectionnés pour la Belgique et vingt d'entre eux étaient francophones. Cette proportion était assez remarquable : une délégation belge n'a jamais compté autant de francophones. Tous ces athlètes étaient sélectionnés pour quinze des vingt-six disciplines reprises au programme des Jeux. Ils étaient ainsi présents en athlétisme, en aviron, au tir à l'arc, en cyclisme, en tennis de table, en judo, en natation, au triathlon, en gymnastique, en windsurf, en canoë-kayak, en tennis, en sport équestre, en volley-ball et en hockey sur gazon. Les francophones étaient présents dans neuf de ces disciplines. La sélection était assurée sur la base de critères fixés par les instances internationales. Deux équipes se sont vraiment bien comportées : celle de volley-ball féminin et celle de hockey mas-

culin.

Les critères étaient particulièrement sévères. Il fallait en effet avoir été champion d'Europe pour être retenu.

Le volley féminin a été médaillé d'or, avec une victoire sur les États-Unis, ce qui n'est pas mince. Le hockey masculin a remporté la médaille de bronze. En judo, Lola Mansour a gagné la médaille d'or et Thomas Niciforov, la médaille d'argent. En athlétisme, Arnaud Art, sportif prometteur, s'est qualifié pour la finale du saut à perche. En cyclisme, Boris Vallée a terminé premier de la course sur route et, en natation, Bastien Soret, a été premier du cent mètres dos crawlé.

Dans le nord du pays, en jumping, Nicolas Philippaerts a obtenu la médaille d'or avec l'équipe Europe. En effet, la particularité de ces Jeux est d'autoriser des équipes composées de plusieurs nationalités, ce qui explique qu'au double féminin, Ann-Sophie Mestach se soit associée à une Hongroise. Enfin, en canoë, Hermien Peters a décroché la médaille de bronze.

La Belgique s'est donc bien illustrée à ces Jeux olympiques de la jeunesse et en particulier, le monde francophone sportif. Samedi dernier, nous avons eu l'occasion de saluer ces jeunes présents à notre réunion des jeunes sportifs en tant qu'invités d'honneurs.

Pour être précis, actuellement 724 jeunes, du primaire au secondaire, sont reconnus comme espoirs sportifs. Par ailleurs, 57 jeunes ont obtenu le statut de sportif de haut niveau et 52 sportifs sont sous contrat contre vingt-trois en 2009. Je suis ambitieux et j'aimerais que d'ici à la fin de cette législature, mille jeunes soient reconnus comme espoirs sportifs et que 80 d'entre eux soient sous contrat. Du reste, j'avais suggéré à M. Muyters de prendre ensemble l'engagement auprès du COIB de doubler le nombre d'athlètes. Cependant, même si M. Muyters est mon alter ego parfait en termes de compétences, il a une approche différente de la nôtre et n'a donc pas voulu me suivre.

Afin de répondre au besoin d'infrastructures de qualité, j'ai lancé l'opération de rénovation des pistes d'athlétisme, exprimé ma volonté de défendre le plan piscine, relayé l'appel pour des circuits permanents de motocross et soutenu la création du centre sportif de très haut niveau. Nous sommes donc en bonne voie.

Enfin, nous nous préparons évidemment pour les JO de Londres, mais l'objectif premier pour cette relève est ceux de Rio de Janeiro en 2016.

Pour conclure, je tiens à souligner que la pré-

sence d'hommes politiques aux côtés de nos sportifs pour les grandes disciplines, lors de grandes manifestations, est très valorisante pour eux. Je me permettrai donc de vous suggérer l'un ou l'autre rendez-vous. Je pense entre autres au championnat du monde de cyclisme qui se déroulera à Valkenburg. Par ailleurs, à la mi-octobre, l'AES organise un voyage en France pour les mandataires locaux désireux de visiter de toutes nouvelles infrastructures sportives. Je me rendrai quant à moi au salon des sports de Paris qui présente une série de nouveautés intéressantes.

M. Benoît Langendries (cdH). – Les résultats obtenus par nos athlètes à ces Jeux olympiques de la jeunesse sont un heureux présage. Il est encourageant de voir ce que nos jeunes sont capables de réaliser dans les infrastructures existantes. Il n'en reste pas moins que la création d'un centre sportif de haut niveau doit être un objectif prioritaire.

M. le président. – Monsieur le ministre, je trouve intéressante votre invitation aux prochains jeux de Valkenburg adressée aux membres de cette commission. M. Langendries avait déjà proposé un déplacement de ce type l'an passé mais les événements politiques de ces derniers mois ont quelque peu occulté cette demande.

5.2 Question de Mme Anne-Catherine Goffinet à M. André Antoine, vice-président et ministre du Budget, des Finances et des Sports, intitulée « Sport pour les personnes porteuses d'un handicap en Communauté française »

Mme Anne-Catherine Goffinet (cdH). – Le sport est un élément important dans la prise en charge d'un handicap et la capacité à le surmonter. Le handicap n'est pas un obstacle à la pratique d'un sport, bien au contraire; la pratique d'un sport permet un certain bien-être physique et mental. La plupart des sports peuvent aussi être pratiqués par des personnes handicapées. Grâce à l'enthousiasme qu'il suscite et au dépassement de soi qu'il permet, le sport contribue aussi à l'intégration des personnes porteuses d'un handicap dans la société. Malheureusement, malgré son développement, le handisport n'est pas encore très populaire. La personne handicapée a trop souvent tendance à se sédentariser et à craindre le regard des autres. Si elle n'exerce pas une activité physique régulière, son état de santé ne s'améliore pas et ses muscles s'atrophient. Le sport est donc tout aussi bénéfique pour les moins-valides que pour les valides.

Actuellement, certaines infrastructures spor-

tives accueillent des personnes porteuses de handicap. Des écoles et des centres sportifs proposent des activités sportives adaptées au handicap de chacun, mais ils sont hélas trop rares. Pourtant, différents points de la Déclaration de politique communautaire témoignent d'une réelle volonté d'intégrer au mieux ces personnes. Lors de la discussion budgétaire d'hier, vous avez d'ailleurs cité quelques axes de votre politique en faveur du sport pour les personnes porteuses d'un handicap.

Quels sont les moyens mis en œuvre par la Communauté française pour faire connaître la pratique du sport à ce public et pour inciter les clubs sportifs à développer d'autres disciplines à destination de ces personnes ? Pouvez-vous nous expliquer comment vous collaborez avec les fédérations Handisport et Multisports adaptés, qui bénéficient d'une aide financière de la Communauté française ? Enfin, qu'en est-il actuellement des stages proposés par l'Adeps pour les personnes à mobilité réduite ? L'offre est-elle en augmentation ?

M. André Antoine, vice-président et ministre du Budget, des Finances et des Sports. – Je suis convaincu du rôle indéniable du sport dans le développement physique et psychique, mais aussi dans l'intégration sociale et culturelle de tous, y compris la personne atteinte d'un handicap mental, physique ou social. Cet aspect s'inscrit au pôle humaniste de ma vision du sport au service de tout un chacun, vision que l'on retrouve dans la Déclaration de politique communautaire.

La pratique sportive des personnes handicapées est soutenue par la Communauté, notamment par la reconnaissance et la subvention de deux fédérations sportives : la Fédération multisports adaptés et la Ligue handisport. Ces deux fédérations rassemblent 169 clubs composés de 4 441 affiliés pour la Fema et 894 pour la Ligue handisport. Ce sont donc 5 335 personnes handicapées qui pratiquent régulièrement un sport. Il va sans dire qu'une plus large promotion du sport auprès de ce public est nécessaire.

Différentes actions de promotion du sport pour handicapés existent également en Communauté française. Lors du Trophée des communes sportives à Woluwé-Saint-Lambert où nous nous sommes rendus, entre autres avec M. Migisha, nous avons pu constater que différentes activités proposées étaient parfaitement accessibles aux personnes porteuses d'un handicap. L'action « Été sports » lancée cette année a permis d'organiser des stages dans toute la Communauté française pour ce type de public ou pour des publics mixtes. La participation était de 650 euros par semaine et

les moniteurs avaient un brevet de l'Adeps.

Les marches Adeps réservent des parcours accessibles aux personnes à mobilité réduite. Grâce aux majorations budgétaires adoptées l'année dernière, nous avons pu réintroduire les stages Adeps pour les personnes handicapées. Ils nécessitent bien entendu un encadrement plus important et avaient disparu faute de moyens. La programmation comportait des stages à Louvain-la-Neuve et à Auderghem à l'initiative de l'Adeps. D'autres seront organisés avec la Fema dans les centres de Chiny, de Lovreval et d'Arlon. Ces activités couvrent tout le territoire de la Communauté française. Cela permet de mettre fin à l'injustice régnant dans une famille, où les jeunes valides pouvaient participer à des stages sportifs alors que les moins-valides se voyaient refuser leur accès.

Il existe aussi une journée spécifique à la promotion du sport pour les personnes handicapées. Elle s'est déroulée cette année à Louvain-la-Neuve. Nous préparons la prochaine journée pour le mois de juin. Une série d'initiatives s'ajoutent à cela : les Special Olympics, les joutes handisports, les activités de l'asbl Emeraude, l'hippothérapie à Tinlot. Sans oublier le nouveau système d'audio-description qui permet aux malvoyants de suivre des compétitions. Nous l'avons d'abord appliqué au football à Mons, à Charleroi et au Standard de Liège. Nous espérons l'étendre à d'autres disciplines car il permet de vivre les émotions du stade tout en ayant une description parlée du match.

Il existe également des activités mixtes réunissant valides et handicapés, sans oublier le sport pour les cardiaques et les convalescents cardiaques qui remporte un vif succès. Des activités sportives pour les sourds sont également organisées. J'ai assisté à un match de football pour non-voyants à Rixensart : la balle contient un grelot et quand elle franchit le but, un signal sonore retentit. C'est spectaculaire et l'adresse des joueurs est stupéfiante. Enfin, nous organisons avec la Fema l'activité « 10 ans - 10 records ».

La Région wallonne n'est pas en reste. Avec les crédits de promotion, nous soutenons le Tour cycliste de Belgique pour aveugles et organisons des journées sportives à Rixensart, Namur et Maredsous. Enfin, et c'est une première, la Communauté française et la Région wallonne ont pu dégager des budgets pour les clubs sportifs eux-mêmes, par la voie des crédits de promotion. Ces clubs trouvent difficilement des subventions locales ou des partenariats avec le secteur privé.

Bien évidemment, nous soutenons toujours l'acquisition de matériel. Nous intervenons à hauteur de 90 pour cent des frais, au lieu de 50 pour

cent pour les personnes valides. Des stages sportifs sont également réservés aux personnes handicapées.

Une attention toute particulière est accordée à l'accès aux infrastructures. Lorsque nous les rénovons, nous veillons, notamment en collaboration avec l'asbl Plain-Pied, à ce qu'elles soient accessibles aux moins valides.

Enfin, un effort particulier est fourni pour l'encadrement de ces sportifs. Une formation adaptée est dispensée aux cadres sportifs. C'est le cas pour les formations en tennis de table, football en salle, équitation – l'hippothérapie s'est considérablement développée – et base-ball. En tennis de table, je vous rappelle que nous avons un sportif de très haut niveau sous contrat, Mathieu Loïc, médaillé d'or et, par ailleurs, conseiller communal.

Des accents nouveaux ont donc pu être apportés grâce aux moyens financiers que vous avez bien voulu m'accorder l'année dernière et confirmer lors de cet ajustement. Nous restons, il va de soi, attentifs à toute initiative.

J'espère pouvoir organiser une véritable journée sportive dans les mois à venir. J'avoue ne pas comprendre les journalistes qui, lors du Trophée des communes sportives, ont mis en avant le classement des communes. Le but n'est évidemment pas le classement mais bien la pratique ! À l'instar des Journées du patrimoine, j'aimerais développer dans toutes les communes un week-end sportif au cours duquel une place particulière serait réservée aux moins-valides.

Mme Anne-Catherine Goffinet (cdH). – Je suis très heureuse d'entendre parler de nouvelles initiatives dans ce domaine. Cette commission traite souvent de la reconnaissance des sportifs de haut niveau, mais n'oublions pas ces autres sportifs qui ne méritent pas. Nous devons les soutenir dans leurs démarches.

5.3 Question de M. Benoît Langendries à M. André Antoine, vice-président et ministre du Budget, des Finances et des Sports, intitulée « Communauté française et candidature conjointe de la Belgique pour l'organisation du Mondial 2018 – État des lieux »

M. Benoît Langendries (cdH). – Cet été, des extraits du cahier des charges (*bid book*) parus dans la presse ont suscité la polémique. Ces extraits évoquent des garanties relatives à des conditions fiscales favorables accordées à la FIFA et à ses filiales par le gouvernement fédéral ou encore aux conditions strictes qui seraient imposées

aux commerçants situés près des futures implantations.

J'aimerais vous entendre au sujet de l'implication de la Communauté dans ce dossier. Des garanties ont-elles effectivement été données à la FIFA par la Communauté française et, le cas échéant, quelles sont-elles ? Où se situent nos limites à cet égard ? La Communauté compte-t-elle intervenir financièrement et – ou – d'une autre manière, notamment par la mise à disposition de ses infrastructures pour les sportifs participants ou la promotion de l'événement ou encore la mise en place d'un système de lutte contre le dopage ?

M. André Antoine, vice-président et ministre du Budget, des Finances et des Sports. – Toutes les fédérations ou les pays candidats à l'organisation du Mondial 2018 ou 2022 ont donc déposé une candidature à l'appel d'offres qui a été présenté en mai dernier et expose l'essentiel du déroulement de l'événement dans le pays concerné.

C'est évidemment l'occasion pour les pays en question de souscrire un certain nombre d'engagements à l'égard de la FIFA, ce qui, en Belgique, relève de la responsabilité des différents gouvernements, la coordination étant assurée par MM. Courtois et Van Rompuy junior, pour autant que ce dernier poursuive cette mission en dépit de son élection au Sénat. La FIFA est particulièrement exigeante, osons le dire, sur différents aspects.

Dans notre pays, cinq gouvernements sont donc concernés. Comme le domaine du sport en Belgique se porte bien, nous avons pu nous entendre sans trop de problèmes et nous sommes restés parfaitement courtois les uns vis-à-vis des autres.

Huit garanties gouvernementales portent sur les domaines suivants : le visa et la procédure d'accès au territoire, la sécurité, le permis de travail, l'exonération fiscale, les opérations bancaires et de change, l'application des droits commerciaux, les télécommunications et les aspects juridiques liés aux clauses de responsabilité d'indemnisation.

La Communauté française, vous l'aurez compris, n'est pas concernée par ces garanties. Par contre, la Région l'est, d'une part, par l'octroi des permis de travail, puisque nous devons simplifier la procédure pour la durée du Mondial et, d'autre part, par les taxes régionales. Comme ministre des Sports, ministre de l'Emploi et ministre de la Fiscalité, je suis en quelque sorte le référent wallon pour cette organisation. Mais au-delà de ces deux garanties relatives à la fiscalité et à l'emploi, il en est une dernière qui est de taille et qui se révèle coûteuse : le financement des infrastructures.

Le gouvernement a donc, à mon initiative, pris deux décisions, l'une réservant une subvention de dix millions d'euros au Standard de Liège et l'autre, une subvention de dix millions d'euros au Sporting Club de Charleroi. Il s'agit d'une première tranche pour la rénovation de l'extension du club liégeois et la construction du futur stade du Pays de Charleroi. Ces deux investissements sont nécessaires, que le Mondial ait lieu ou non en Belgique. Mais la capacité des stades va dépendre du fait que nous l'organisons ou non.

Dans l'hypothèse où nous organisons le Mondial, nous devons probablement construire un stade de 40 000 personnes. Dans le cas contraire – au risque de fâcher mes amis Carolos – et sachant que l'assistance moyenne à Charleroi est de 4 800 spectateurs, il n'y a pas de raison de prévoir un tel stade. Probablement faudra-t-il alors revoir le projet.

Monsieur Langendries, vous aurez noté que chez nous, les dix millions sont une subvention alors que chez nos amis flamands, il s'agit d'un prêt. En comparaison avec le gouvernement flamand, les gouvernements de la Région wallonne et de la Communauté française n'ont aucunement à rougir du soutien qu'ils accordent. En outre nous donnons 1,4 million de plus que la Flandre pour le financement du COIB.

Outre ces deux stades bien connus, la Wallonie devra disposer de huit sites répondant aux exigences de la FIFA pour accueillir trente-deux bases d'entraînement. L'un de ces sites sera situé en Communauté germanophone.

Après les engagements fiscaux, les permis de travail et le financement des infrastructures, il reste à parler du crédit de promotion, pour lequel nous avons déboursé 600 000 euros afin de soutenir la promotion de l'événement « Mondial 2018-2022 ». Il semble que cette somme nous sera remboursée si nous organisons le Mondial, mais ce ne sont que les successeurs de nos successeurs qui verront, dans huit ou douze ans, si c'est réellement le cas.

Vous l'aurez compris, il s'agit d'un beau projet mobilisateur. J'aurais souhaité que la Belgique politique se mobilise autant pour le centre de haut niveau d'athlétisme que pour le football. Ces deux projets auraient pu être portés par notre pays et par toutes ses communautés. Malheureusement, le ballon roule toujours mieux quand il s'agit de football, même si dans les autres disciplines, nous obtenons de bien meilleurs résultats.

M. Benoît Langendries (cdH). – Je remercie le ministre pour ces clarifications sur les enjeux pour

la Communauté française et son implication tant financière qu'en moyens humains.

5.4 Question de M. Pierre Migisha à M. André Antoine, vice-président et ministre du Budget, des Finances et des Sports, intitulée « État des lieux – Opération 'Été sports' »

M. Pierre Migisha (cdH). – Monsieur le ministre, je vous avais interrogé en juillet dernier sur un premier état des lieux de l'opération « Été sports » dont l'objectif était de subsidier mille stages supplémentaires organisés par les clubs ou les communes au cours de l'été, pour un budget total de 650 000 euros, soit un subside de 650 euros par stage organisé d'une semaine. À l'époque, vous aviez dit que le succès de l'opération avait dépassé vos espérances et que ce succès justifiait l'inscription d'un budget supplémentaire de 200 000 euros lors de l'ajustement budgétaire.

Un peu moins d'un mois après la fin des vacances d'été, il me semble opportun de vous interroger sur le bilan de cette mesure. Pour rappel, cette opération large s'adressait aux clubs, aux communes mais aussi à des associations, à des centres sportifs intégrés, voire à des fédérations.

Disposez-vous d'un premier bilan chiffré de l'opération ? Que pouvez-vous nous dire de l'opérationnalisation de ces stages, en termes d'encadrement, de participants, de qualité et de diversité de l'offre proposée ? Que peut-on retenir des contrôles effectués par les inspecteurs de l'Adeps, notamment sur le respect des tarifs annoncés par les organisateurs lors de la demande de subsides ? Peut-on déjà tirer des enseignements sur l'organisation de cette première édition d'« Été sports » ? Sera-t-elle renouvelée ou organisée à d'autres moments de l'année ?

M. André Antoine, vice-président et ministre du Budget, des Finances et des Sports. – Je vous invite, monsieur Migisha, à m'interroger à nouveau au début du mois de novembre car nous ne disposons pour l'instant que du rapport intermédiaire. Je peux vous faire part des chiffres, mais la partie qualitative est encore en cours d'analyse.

Le formulaire, un simple recto verso – le monde sportif n'apprécie pas les paperasseries –, exigeait, des clubs et des communes, l'organisation de vingt à dix heures de stages sportifs, d'une durée d'une à quatre semaines, délivrés par des moniteurs brevetés expérimentés, dans des infrastructures adaptées, et présentant un programme pertinent, notamment dans le cas d'un stage de dix heures assorti parfois d'un volet complémentaire

pédagogique : apprentissage des langues, découverte de la nature, etc.

Le succès a été extrêmement important puisque nous espérons recevoir mille dossiers, ce qui représentait un montant total de 650 000 euros. Nos espérances ont été très largement dépassées. C'est pourquoi nous avons dû ajuster les crédits pour les porter à 882 000 euros, ce qui a permis d'enregistrer 1 606 dossiers, analysés par nos différents inspecteurs de l'Adeps. Sur les 1 478 dossiers retenus, répondant aux conditions de l'appel à projets, 1 273 proposaient des stages de semaine complète, de vingt heures minimum, et 205 stages de demi-journées.

Nous pouvons sans nous tromper affirmer que nous avons doublé le nombre de jeunes qui ont profité de stages Adeps. Près de 28 000 jeunes ont fréquenté ces stages décentralisés quand 22 000 autres fréquentent habituellement nos centres Adeps classiques. En Communauté française, 50 000 jeunes ont donc participé à ces stages.

Ces stages ont été organisés à 60 % par les clubs – c'est une grande première. Ils leur ont permis de se valoriser, de faire connaître leurs sports, de favoriser des affiliations ou de perfectionner les jeunes dont ils s'occupaient durant la saison.

Nous procéderons à une seconde analyse, qualitative, sur la base des rapports des organisateurs et des inspecteurs Adeps qui ont contrôlé les stages *in situ*. Ces rapports évalueront le niveau et la diversité des activités, l'encadrement pédagogique, les stagiaires, les installations sportives, la plus-value apportée et le prix du stage, l'objectif étant de permettre au plus grand nombre d'y participer.

L'opération sera reconduite, à la demande expresse des échevins et des bourgmestres présents à Woluwé. Ces derniers souhaiteraient également qu'elle soit lancée plus tôt, afin de leur permettre de mieux programmer leurs activités. Ce sera le cas dès l'année prochaine. Nous espérons atteindre les deux mille stages. Cela me semble réaliste, car le concept de l'opération sera mieux connu par les clubs, les complexes sportifs et les communes. Comme le propose M. Dodrion, nous tenterons d'associer à l'événement une grande chaîne de télévision pour garantir sa médiatisation.

Tous ces éléments participent à l'effort budgétaire dont nous avons débattu ce lundi. L'augmentation de 23 % des crédits consacrés au sport en Communauté française permet de lancer de nouvelles initiatives appréciées par tous, et cela quels que soient le quartier visé ou la discipline prati-

quée. Dans certaines communes, des stages ont été organisés dans des disciplines que les jeunes n'avaient jamais pratiquées jusque-là. Nous espérons ainsi susciter de nouvelles vocations.

J'aurai l'occasion de vous soumettre les résultats précis de l'opération. Nous en tiendrons compte pour améliorer encore le futur appel à projets et mieux définir notre cahier des charges, afin que le sport se pratique dans d'excellentes conditions d'infrastructure et d'encadrement.

M. Pierre Migisha (cdH). – Je vous remercie. Nous serons très attentifs au rapport final qui nous sera soumis au début du mois de novembre. Il est en effet essentiel de pouvoir évaluer la qualité de ces stages. Il serait également souhaitable de connaître leur répartition géographique pour pouvoir corriger le tir, le cas échéant.

Je suis heureux d'apprendre que ce projet sera répété l'année prochaine.

Je vous encourage à poursuivre la simplification administrative, qui facilite grandement l'introduction des dossiers.

Enfin, l'objectif de cette opération est de stimuler les jeunes à faire du sport pendant l'été. Mais son succès serait encore plus franc si elle redonnait aux jeunes le goût du sport ou les encourageait à s'engager dans une discipline sportive.

M. le président. – Voilà qui clôt l'heure des questions et interpellations.

– *L'heure des questions et interpellations se termine à 15 h 45.*